



## COMPTE RENDU DU CA du lundi 07/10/2024 chez Marie-France

Présents : Marie-France, Hubert, Gilles, Marie-Noëlle, Patricia, Véronique, Brigitte, Fabienne, Dom, Lisa.

Excusés : Catherine, Jean-Marie.

Invitée excusée : Valérie.

### ORDRE DU JOUR :

I - Suite à l'AG extraordinaire : démarches à effectuer pour les nouveaux statuts

II - Suite à l'AG :

- Rôle de chaque membre du CA : le « qui fait quoi ? » de MM
- Remplacement des musiciens : les différentes options et les outils à utiliser

III - Les dates déjà prévues :

- week-end du 9 - 10 novembre 2024
- week-end de janvier 2025
- concerts du 6 et du 26 avril

IV - La recherche d'autres concerts

V - Les rendez-vous à valider :

- projet proposé par Laureline
- fête des associations Vandoeuvre
- visite du local technique avec les élus

VI - Organisation des répétitions chants

VII - Choix d'un autre plan de scène

VIII - Renouvellement de la troupe

- point sur la distribution des cartes
- quels autres moyens de promotion (réseaux sociaux, autres médias)

IX - Questions diverses

Annexe 1 : Fiche d'accueil du nouveau choriste (Patricia)

Annexe 2 : Note pour rémunérer notre cheffe de chœur (Pascal)

### I - Suite à l'AG extraordinaire du 05/09/24 :

Les nouveaux statuts de l'association MELI-MELODIE signés seront envoyés à la Préfecture (envoi simple). Ils doivent être accompagnés d'un formulaire CERFA que Gilles se charge de récupérer et remplir pour MM.

### II - Suite à l'AG 2024 :

- Rôle de chaque membre du CA : le « qui fait quoi ? » de MM

Petite précision : ce que l'on nommait « bureau » auparavant est en fait un Conseil d'Administration (CA), le bureau ne réunissant que la présidente, la trésorière et la secrétaire, configuration rarement réunie en tant que telle.

Patricia :

Nouvelle secrétaire, elle est chargée des comptes-rendus de réunions, et de la communication au groupe en général (par mails et groupes WhatsApp « travail MM » et « bureau MM »).

Marie-France souhaite passer par la secrétaire pour une 2<sup>ème</sup> lecture des divers documents qu'elle sera amenée à rédiger et diffuser en tant que présidente.

Pour rappel, il existe aussi un groupe WhatsApp « nouveau spectacle », qui fonctionne en autonomie (Lisa, Dom, Véro, Patricia, Laureline, Teresa, Sabine).

Seul le groupe WhatsApp « parce que chanter c'est bien mais papoter, c'est bien aussi », surnommé « convivialité MM » est alimenté par chacun de ses membres.

Il semble préférable à tous que la secrétaire soit l'unique personne vers qui diriger les nouvelles recrues pour récupérer les coordonnées de contact (en annexe 1, Patricia propose le modèle d'un mini formulaire tout prêt à remplir par les nouveaux choristes).

Marie-Noëlle souhaite continuer à tenir sa liste de choristes, mais c'est Patricia qui gèrera les mises à jour et les transmettra à Marie-Noëlle.

Marie-Noëlle, :

C'est la trésorière, chargée de la tenue des comptes de l'association, de leur présentation à l'Assemblée Générale, des demandes de subventions (de concert avec la présidente), de l'encaissement des chèques de cotisations des membres.

Chargée également de faire appel au GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel) pour rémunérer les techniciens régie ou les prestations de Lisa lors des spectacles ou les week-ends de travail de la troupe.

Catherine ayant exprimé le besoin de lever le pied, Marie-Noëlle accepte de se charger du dossier d'accueil des nouveaux ou nouvelles choristes. Il serait peut-être opportun à cette occasion de rénover sa présentation (à voir entre elles prochainement).

La proposition faite à Jean-Marie étant restée sans réponse, Marie-Noëlle accepte également de reprendre le poste de référente de MM à NANCY CHŒUR À CHŒUR (2 réunions par an, à la rentrée scolaire et vers avril-mai). Cependant, elle n'est pas libre pour la prochaine réunion du 14 octobre. Marie-France ira donc et donnera son nom comme future référente de MM.

Gilles :

Il garde sa fonction de webmaster, avec le site internet de Méli-Mélodie qu'il remet à jour et sur lequel il a déjà apporté beaucoup d'améliorations.

Il est important de penser à lui transmettre tous les documents susceptibles d'intéresser les membres de MM. Exemple : Véro va lui transmettre les 2 films qu'elle a faits pour l'AG (sur le travail choré et le montage des photo « MM en folie »), ainsi que les fiches choré des derniers chants, afin qu'on les trouve sur le site.

Pour info, les comptes-rendus des réunions de CA et des AG sont disponibles dans l'espace membres sous une nouvelle rubrique « administration ».

Gilles souhaite également continuer à gérer les archives.

Enfin, il semble important qu'il continue à être l'interlocuteur de MM avec la mairie de Vandoeuvre.

Hubert :

Il refuse le titre de technicien, et dit qu'il est plus chargé de l'aspect « régie » : visite des salles des futurs concerts, inventaire du matériel sur place ou à louer (son, lumières, samias, vidéo ...), plan de la scène et des coulisses.

Hubert rappelle le besoin impératif de faire ces visites avec au moins une cheffe de chœur et une personne de la choré afin d'optimiser l'organisation de la scène en fonction des lieux.

Notre troupe faisant appel à des techniciens extérieurs (régie son et régie lumières), Véro rappelle que Laureline avait proposé une personne dont elle avait apprécié les compétences lors de prestations spectacles dans son travail. Il semble que la demande de contact soit restée sans réponse de sa part.

Lisa connaît également plusieurs personnes susceptibles de dépanner, voire de travailler régulièrement avec nous, et pas forcément contre rétribution. A suivre ...

Fabienne (Fabi) :

Elle s'est proposée pour reprendre le poste de Babeth à la recherche de concerts (voir plus loin...), sans être choriste à Méli-Mélodie.

Catherine :

Elle reste référente des choristes femmes (sopranes et alti).

Jean-Marie :

Il reste référent des choristes hommes (ténors et basses).

Dom :

Il reste référent musiciens. Il en lien direct avec les 2 cheffes de chœur.

Brigitte, Véro et Patricia forment toujours le trio de choré.

Marie-France :

C'est la « petite nouvelle » qui succède à Gilles à la présidence de MELI-MELODIE.

- Remplacement des musiciens : les différentes options et les outils à utiliser

Nouveau musicien :

Suite aux départs de Laurent et Benoit, Dom a fait des recherches pour trouver un autre guitariste. La nouvelle recrue s'appelle TONY, habite Nancy et peut se rendre disponible le week-end pour MM. Il sera présent le week-end du 9-10 novembre. Une répétition musiciens est par ailleurs programmée le 20/10/24.

Outils :

Deux abonnements au logiciel MOÏSES sont reconduits pour un an pour Dom et Lisa (2 x 49,90 €), ce qui permet de décortiquer piste par piste n'importe quel chant, et accélère le travail d'harmonisation de Lisa et le déchiffrement musical pour Dom. Plusieurs chants ont été achetés par ailleurs en version karaoké, ce qui fait qu'une option karaoké peut être envisagée comme « filet de sécurité » en cas d'absence d'un musicien.

### III - Les dates déjà prévues :

- Week-end du 9 - 10 novembre 2024. On attend les informations quant à la salle qui nous sera attribuée à Tomblaine.  
Programme des 2 jours : chant le samedi après-midi, choré le dimanche matin (si on a une salle unique, les musiciens s'installeront en même temps), repas auberge espagnole, mise en commun le dimanche après-midi.
- Week-end du 18-19 janvier 2025 à BLANCHE EGLISE près de Dieuze en Moselle.  
Dom précise que pendant les week-ends, il est susceptible d'être absent le samedi soir si c'est un jour où joue son groupe.

Le gîte dispose de plusieurs salles permettant de travailler en plusieurs groupes. Il est proposé de faire un repas commun chaud le dimanche midi, avec un traiteur local, et/ou des producteurs du coin. Fabi se renseigne en fonction de ses connaissances parmi les producteurs locaux dans le secteur géographique. Gilles précise que c'est une zone où la réception internet est mauvaise et qu'il faudra avoir pris ses précautions avec les outils qu'on pense utiliser (téléchargements préalables).

- Concert du 6 avril 2025 aux Salons Chantants de Nancy, avec les musiciens en formation légère. MM a demandé instamment à passer en premier, faute de quoi nous annulerons notre participation.
- Concert du 26 avril 2025 à Velaine-en-Haye, au profit de l'association « Une oasis, une école ». Dom et Fabi connaissent la salle qui est bien équipée. La visite de la salle est à programmer prochainement (Hubert). Nous aurons les clés le vendredi à partir de 16h30, jusqu'au dimanche midi. Patricia a récupéré les coordonnées de la personne qui gère la salle (coordonnées transmises à Hubert et M-France). Lisa pense que la majorité des chants du nouveau spectacle pourra être présentée à ce concert.
- La recherche d'autres concerts (Fabi) :  
Lisa doit redonner à Fabi ses dates disponibles afin de préciser les périodes possibles de concert pour la troupe. Mai 2025 semble une période a priori favorable. Fabi recontacte toutes les maisons de retraite du département pour leur proposer une prestation de MM.  
Il est convenu qu'en fonction des budgets animations rencontrés, MM peut se contenter d'un cachet minime, voire symbolique, l'important pour nous étant de trouver des occasions de chanter.

#### IV - Les rendez-vous à valider :

- Projet proposé par Laureline : concert MM avec les enfants de l'Accueil Loisirs de Jarville le vendredi 22/08/2025. Le thème de notre spectacle (et sa durée) s'adapterait aux enfants pour devenir « Ce soir, on va à la boum ! » (titre non homologué !).  
Les enfants (une soixantaine de 3 à 11-12 ans) feraient des danses sur nos chants, les plus grands apprendraient quelques chants avec MM. Le spectacle aurait lieu le dernier jour de l'Accueil Loisirs, avec 2 possibilités de public : soit les parents et familles des enfants (environ 150 personnes), soit un spectacle ouvert à tous dans le cadre des animations municipales de l'été à Jarville, pour lesquelles il existe un budget dont le vote doit intervenir avant la fin de 2024.  
La salle des fêtes de Jarville sera à notre disposition à partir du jeudi 21/08 pour répéter avec les enfants. Il faudra envisager 1 ou 2 répétitions MM auparavant.  
⇒ Présentation du projet et sondage à faire jeudi 10/10/24 pour voir qui s'engagerait pour ce projet estival.
- Fête des associations de Vandoeuvre le dimanche 29/06/2025 au parc Richard Pouille.  
Nous y avons déjà participé sous forme de déambulations chantantes avec des musiciens en formation allégée. Notre présence, très souhaitable (nous « devons » un concert annuel à la ville de Vandoeuvre), peut être envisagée sous la forme d'un stand qui présenterait la troupe, et d'une prestation chantée à définir.

Marie-France et Véro participeront à la réunion de préparation du 15 octobre 2024 à la mairie de Vandoeuvre.

- Visite du local technique avec les élus.  
Marie-France et Hubert s'en chargent. Une date de rencontre avec les élus chargés des associations est prévue courant novembre.

## VI - Organisation des répétitions chants :

- Lisa s'engage à annoncer le programme de la répétition suivante par message WhatsApp travail MM soit à la fin de la répétition, ou le vendredi, au plus tard le samedi (avant le week-end).
- Gilles propose une séance d'accueil des nouvelles choristes sous une forme à réfléchir. L'avis général est que le groupe WhatsApp fonctionne très bien pour l'insertion dans le groupe. Patricia précise qu'elle a envoyé les paroles, partitions, bandes sons, versions originales, voix choristes et certains enregistrements de répétition aux nouvelles.  
La séance d'accueil est programmée à partir de 19h30 le jeudi 7/11/24, avant la répétition chant de 20h30 (proposition à faire rapidement pour voir si les nouvelles sont en demande).

## VII - Choix d'un autre plan de scène :

Ce thème a été déjà abordé plusieurs fois lors de réunions de CA, avec comme décision « il faut faire des essais ». De nombreux points sont à prendre en compte :

- La disposition des musiciens en ligne au fond de la scène semble possible.
- Cette configuration nécessite un certain nombre de samias qui ne sont pas toujours sur place (voir lors de la visite de la salle de Velaine si présence de samias).
- La disposition des choristes et surtout les prises de son par les micros posent un certain nombre de problèmes (où et comment placer les micros ?).
- Lisa souhaite un groupe de chanteurs plus compact, comme en répétition, de façon à ce que les voix soient bien entendues et le travail sur les nuances bien mis en valeur.
- Ce plan de scène influera également sur les chorés du nouveau spectacle qui s'adaptent, volontairement, à un espace scène plus réduit.  
⇒ Lisa va étudier la question avec des spécialistes du son pour qu'une formule satisfaisante et adaptée à notre fonctionnement soit trouvée et mise en place pour le nouveau spectacle.

## IX - Questions diverses :

Concernant les modes de rémunération de Lisa pour les concerts et week-ends, Pascal a préparé une petite note (annexe 2) présentant le choix entre appel au GUSO (qui nécessite une déclaration préalable à l'événement) et formule de remboursement de frais kilométriques.

L'utilisation des 2 formules est envisageable selon les circonstances. La vigilance sera demandée aux membres du CA pour ne pas oublier d'anticiper la déclaration au GUSO.

L'heure déjà tardive nous a incités à reporter le point VIII concernant le renouvellement de la troupe.

La séance a été close car les estomacs criant famine, les esprits n'étaient plus au top !

## Annexe 1 :

Patricia => Fiche d'accueil du nouveau choriste

Nom :	MÉLI-MÉLODIE
Prénom :	
<input type="radio"/> soprane	
<input type="radio"/> alto	
<input type="radio"/> ténor	
<input type="radio"/> basse	
n° portable :	Marie-France présidente
adresse mail :	
adresse postale :	
	Marie-Noëlle trésorière
	Patricia secrétaire
à redonner à Patricia, secrétaire de MM	cotisation annuelle 50 € à régler à Marie-Noëlle

## Annexe 2 :

Pascal => Note pour rémunérer notre cheffe de chœur

### Côté dépenses

- Soit utiliser le guichet unique du spectacle occasionnel GUSO

Voir site <https://www.guso.fr/information/accueil#>

Cela permet d'être en règle par deux paiements : un pour régler les cotisations et contributions de l'employeur,

Un autre paiement versé au salarié pour son salaire net.

Sur le site on s'enregistre si ce n'est pas déjà fait puis toutes les démarches sont expliquées.

Et l'on peut faire des simulations entre le salaire net, le salaire brut et le budget global. Compter pour un salaire net de 190€, brut de 250€ et un coût global pour l'association 392€

- Ou bien remboursement des frais engagés par l'intervenante

Un tableau sur lequel est inscrit ses coordonnées, date des déplacements, nombre de kilomètres, motif des déplacements (ex. répétitions), et l'on calcule km x 0,35€

Le paiement effectué apparait dans la comptabilité de l'association comme « remboursement de frais »

On peut ajouter des factures de fournitures nécessaires à la cheffe de chœur, des achats pour lesquels l'association la rembourse : partitions, abonnements, fournitures en lien avec l'activité.

### Côté recettes

Les cotisations des adhérents

Les recettes des spectacles payées par les organisateurs ou au chapeau

Les subventions (communales, autres...)

Les partenariats (avons-nous sollicité la banque de l'association pour un soutien ponctuel ?